

« Ce que nous faisons n'apportera peut-être pas toujours du bonheur, mais si nous ne faisons rien, il n'y aura pas de bonheur »...

Depuis que je suis maire, nous avons réussi, non sans mal, eu égard aux difficultés administratives, mais avec opiniâtreté, à faire classer dans le domaine public bon nombre de rues tomblainoises, qui étaient des rues privées, ouvertes à la circulation publique.

Chaque fois, cela a été possible, grâce au volontarisme des habitants et à celui de la Métropole du Grand Nancy. Cela permet ensuite de rénover ces rues, éclairage public, assainissement, réseaux divers, chaussée et d'améliorer ainsi le quotidien des habitants. La grande difficulté provient du fait que la Métropole, il y a dix ans, a réduit à peu de chagrin l'enveloppe d'entretien des voiries des communes, sacrifiant ainsi les petits quartiers de banlieue en les considérant comme des variables d'ajustement budgétaire pour faire face aux dépenses somptuaires de cette même Métropole...

Ainsi la rue Jacques Prévert, la rue de Landerneau, la rue Pierre Leroux, la rue de la Liberté, la rue Jean-Jacques Rousseau, les rues des deux quartiers Promogym ont été progressivement classées dans le domaine public.

Il y a deux ans, nous avons réussi à faire classer également l'allée Albert Camus dans le domaine public. Depuis, la Métropole a travaillé sur le réseau d'assainissement (chemisage) et hier, avec les élus du bureau municipal et de la commission travaux, nous avons rendez-vous avec les habitants de cette allée, en présence des responsables techniques de la ville de Tomblaine et de la responsable du service éclairage public et entretien des voiries de la Métropole.

Les travaux qui ont été présentés aux riverains consisteront à rénover toute la chaussée, en reprenant préalablement un avaloir pour lui permettre avec une meilleure pente de mieux s'écouler, de rénover aussi les trottoirs et bordures de trottoirs. Les travaux commenceront le 12 juin pour une durée de 15 jours et l'entreprise sera chargée d'avertir les riverains, chaque fois qu'il y aura gêne pour permettre que les travaux puissent se dérouler dans de bonnes conditions en dérangeant le moins possible les habitants.

L'allée Albert Camus en avait bien besoin. Et, à propos, c'est Albert Camus qui disait : « Ce que nous faisons n'apportera peut-être pas toujours du bonheur, mais si nous ne faisons rien, il n'y aura pas de bonheur »...

## A Tomblaine

Tomblaine  
mercredi 24 mai 2023 07:53

---

